

## ANNEXE I - CRITÈRES D'EXCLUSION EN MILIEU SCOLAIRE SELON DIFFÉRENTES SITUATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

**Objectif :** Guider les directions d'école dans les décisions à prendre face à différentes situations en lien avec la COVID-19.

**Rappel :** Cet outil est complémentaire à l'auto-évaluation à faire remplir quotidiennement aux parents ou élèves et aux membres du personnel.

### Critères d'exclusion et recommandations de test et d'isolement pour des situations concernant un élève ou un membre du personnel

Situations	Accepter à l'école?	Quoi faire?
<p>1. La personne présente :</p> <p><b>Un des symptômes suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fièvre : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ 38,1 °C (100,4 °F) et plus (buccale)</li> </ul> </li> <li>• Perte de l'odorat, sans congestion nasale</li> <li>• Toux (nouvelle ou aggravée), sans cause, essoufflement, difficulté à respirer</li> </ul> <p><b>Ou</b></p> <p><b>Deux des symptômes suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mal de gorge</li> <li>• Congestion/écoulement nasal</li> <li>• Fatigue intense</li> <li>• Perte d'appétit importante</li> <li>• Douleurs musculaires généralisées</li> <li>• Vomissements</li> <li>• Diarrhée</li> <li>• Douleurs abdominales</li> </ul>	<b>NON</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement à la maison.</li> <li>• La personne ou ses parents appellent la ligne COVID 514 644-4545 afin d'évaluer le risque d'être atteint de la COVID-19 et de connaître la marche à suivre pour se faire dépister si indiqué.</li> <li>• Il n'est pas nécessaire d'informer les parents des autres élèves et le personnel sans résultat de test positif.</li> </ul>
2. La personne présente des symptômes et est en attente d'un résultat de test pour la COVID-19.	<b>NON</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement à la maison en attendant le résultat du test.</li> <li>• Conduite selon le résultat du test.</li> </ul>
3. La personne a un diagnostic confirmé de COVID-19.	<b>NON</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement à la maison.</li> <li>• Appeler rapidement le 514-362-2941 pour le soutien de la santé publique sur l'isolement et les tests à faire pour les contacts de l'école.</li> </ul>
4. La personne a voyagé hors du pays.	<b>NON</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le voyageur doit se mettre en quarantaine pour 14 jours</li> <li>• Si le voyageur développe des symptômes compatibles avec la COVID-19, un test lui sera recommandé.</li> </ul>
5. La personne a été en contact à risque modéré ou élevé avec une personne ayant la COVID-19.	<b>NON</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement à la maison pour 14 jours depuis le dernier contact avec le cas de COVID-19 durant sa période de contagiosité.</li> <li>• La santé publique assure le suivi des personnes ayant la COVID-19 et de leurs contacts. Elle émet des consignes sur la pertinence de passer un test de dépistage et sur la levée de l'isolement.</li> <li>• Si la personne qui est un contact d'un cas de COVID-19 passe un test de dépistage et qu'il est négatif, l'isolement de 14 jours doit quand même être poursuivi.</li> </ul>

Situations	Accepter à l'école?	Quoi faire?
6. La personne vit avec quelqu'un qui présente des symptômes et qui est en attente d'un résultat de test pour la COVID-19.	<b>OUI</b>	• Aucune mesure particulière.
7. La personne a été en contact avec un voyageur qui se met en quarantaine pour 14 jours, mais qui n'a pas de symptôme.	<b>OUI</b>	• Aucune mesure particulière.
8. La personne vit avec quelqu'un qui travaille dans un milieu où il y a des cas confirmés de COVID-19.	<b>OUI</b>	• Aucune mesure particulière.
9. La personne est reconnue à risque de complications si elle a la COVID-19, en raison de son âge (70 ans et plus) ou de la présence de maladies chroniques (ex. : problèmes cardiaques ou pulmonaires).	<b>OUI</b>	• C'est aux parents de l'élève ou au membre du personnel de décider s'ils veulent fréquenter l'école. Cela concerne un risque individuel et non un risque accru de transmission à l'école. Le médecin de la personne concernée pourrait les aider à prendre cette décision.
10. La personne vit avec quelqu'un qui est reconnu à risque de complications si elle a la COVID-19, en raison de son âge (70 ans et plus) ou de la présence de maladies chroniques (ex. : problèmes cardiaques ou pulmonaires).	<b>OUI</b>	• C'est aux parents de l'élève ou au membre du personnel de décider s'ils veulent fréquenter l'école, après discussion avec la personne concernée au domicile. Cela concerne un risque individuel et non un risque accru de transmission à l'école. Le médecin de la personne concernée pourrait les aider à prendre cette décision.
11. La personne vit avec une femme enceinte.	<b>OUI</b>	• C'est aux parents de l'élève ou au membre du personnel de décider s'ils veulent fréquenter l'école. Cela concerne un risque individuel et non un risque accru de transmission à l'école. Le médecin de la personne concernée pourrait les aider à prendre cette décision.